

# Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **30 (1922)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les 1<sup>er</sup> et 2 janvier, sur la demande du service d'hygiène, un hôpital temporaire pour les scarlatineux, au premier étage de la caserne, afin de décharger l'Hôpital cantonal, encombré de malades au début de l'année. M<sup>lle</sup> Renée Girod et M. Maurice Dunant ont consacré tout leur temps, avec le concours de deux ou trois personnes complaisantes, au transport du matériel de la Croix-Rouge et à l'organisation des salles de la caserne.

L'Hôpital cantonal a confié aux bons soins des infirmières diplômées de la Croix-Rouge 130 lits dont 95 étaient occupés le 7 janvier, sans compter ceux que l'Hôpital cantonal a installés au rez-de-chaussée de la caserne.

Des groupes de soldats de la colonne de transport de la Croix-Rouge, sous la direction du sergent-major Burillon prêtent leur concours alternativement aux infirmières. Le service médical, la nourriture des malades et du personnel sont à la charge du service d'hygiène.

Les principaux journaux de notre ville procurent gratuitement aux malades privés de visites les nouvelles du monde extérieur.

Le comité de la Croix-Rouge genevoise serait reconnaissant aux personnes ou aux sociétés qui pourraient procurer un phonographe ou toute autre récréation musicale, en prenant naturellement les précautions voulues. Les offres doivent être faites par écrit au comité de la Croix-Rouge genevoise, 18, rue de Candolle. On recevrait aussi bien volontiers de la laine et du coton pour tricotages ou autres petits ouvrages faciles à faire, ainsi que des boîtes de couleurs à l'eau, des pinceaux, du papier blanc; des petites scies à découper et du bois mince, pour les hommes.

**Genève, section de l'Alliance suisse des gardes-malades.** — M<sup>lle</sup> Louisa Schneiter a été admise définitivement comme membre de la

section. S<sup>r</sup> Rosa Hirsbrunner, M<sup>lle</sup> S. de Stoutz et M<sup>me</sup> G. Brunner ont démissionné pour cause de départ de Genève.

**Croix-Rouge ajoulote.** — La section de la Croix-Rouge de Porrentruy nous communique qu'elle s'est réveillée de sa somnolence et qu'elle va entreprendre courageusement son activité de paix. C'est dans ce but qu'elle a rénové son comité qui se compose actuellement de: M. Choffat, ancien Ministre plénipotentiaire, président; M<sup>me</sup> Février-Jaquet, trésorière; M. Justin Duval, secrétaire; M. le D<sup>r</sup> Gressot, vice-président; M. Reichler et M<sup>lle</sup> Rebetez, assesseurs.

**Lausanne, samaritains.** — La société des samaritains, section de Lausanne, et la section des samaritains de Vevey, sous la présidence de M. Seiler, président du Comité central, ont eu en octobre dernier leur exercice sanitaire à Cully. La municipalité avait offert un local, les habitants des maisons environnantes s'étaient mis aimablement à disposition pour le réquisitionnement du matériel d'infirmerie. MM. les D<sup>rs</sup> de la Harpe (Vevey) et Michel Burnier (Lausanne) s'étaient chargés de l'inspection. — Un accident d'automobile était prévu, d'où plus de 20 blessés. L'installation de l'infirmerie, les pansements et le transport des blessés s'effectuèrent très rapidement. Les médecins, après une inspection très minutieuse et sévère, se déclarèrent satisfaits des progrès qui avaient été réalisés. Ils exprimèrent le désir que des exercices sanitaires se fassent le plus souvent possible, et avec le concours d'autres sections. Les personnes venues pour assister à l'exercice suivirent avec beaucoup d'intérêt le travail exécuté par les samaritains. Un thé servi à l'Hôtel-de-Ville clôtura cette bonne journée, et l'on se sépara avec l'espoir de se revoir bientôt, probablement à Lausanne. E. J.

## Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

Nous prions instamment les Comités de patronage des Colonnes de nous faire parvenir avant le 1<sup>er</sup> février les rapports annuels des Colonnes de la Croix-Rouge, et nous désirons recevoir avant le 15 février les rapports et les comptes de 1921 des sections de la Croix-Rouge suisse.

*Le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.*

Nos lecteurs trouveront encartés dans le présent numéro: 1° un bulletin de versement à notre compte de chèques III 42.00, pour les dons en faveur de l'expédition hospitalière suisse en Russie; 2° la première liste de dons concernant cette expédition.

Nos remerciements à tous les généreux donateurs!

*Le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.*